



Châtillon Infos

N° 104

MARS 2017



Ville amie des enfants



Portrait P11



David Briand P13



Flashez ce code pour accéder
au site web de la commune



**Réunion publique bilan mi-mandat de la municipalité Le 31 mars
à 20h30.**

Installation de deux médecins début avril.

SOMMAIRE

Mairie

• Le mot du Maire	P3
• Vos Elus y étaient..., Le mot du choucas,	P4
• Voirie	P5
• Zéro pesticides, Composteur à l'école	P6
• L'échos des crêtes, Brèves de comptoir d'accueil, Eclairage Public	P7
• La prise en compte des risque	P8
• Atlas de la Biodiversité Communale, Une curiosité botanique	P9
• Ecole Elémentaire, CCAS	P10
• Portrait de Delphine Delplanque, Marché, Unicef	P11
• Chouette Effraie, Agenda 21	P12
• Un Châtillonnais va tenter un record du monde, Créa'mômes	P13
• Médiathèque	P14

Associations

• ADMR	P15
• A plus	P16
• Atelier révélé, Kaléidoscope	P17
• Puces café	P18
• La palette des arts, Kimochi	P19
• Mines de liens	P20
• Aïkido	P21
• Boules fraternelle, Sud Azergues Foot	P22
• Dates à retenir	P23
• Etat civil	P24
• Page ludique	P25
• Votre avis nous intéresse	P26

photo de la couverture : Les choucas ont apprécié la restauration du clocher et leur perchoir symbolique « la croix ». Crédit photo : famille Martin

Prochaine édition : juin 2017

Le mot du Maire

1977 – 2017 : nous aurions pu célébrer un bel anniversaire, celui du Mille Club. Vous connaissez tous cet édifice à l'architecture saugrenue, situé chemin du Lac, et utilisé par de nombreuses associations châillonnaises. Vous ne connaissez peut-être pas son histoire, qui est assez originale.

À l'origine du projet, il y a la volonté de l'État qui offrait (la France d'alors ne connaissait pas encore les déficits budgétaires abyssaux) le bâtiment, à condition que le commune donne le terrain, et qu'une association de jeunes en assure le montage. Ce qui fut fait, à Châtillon et sur 999 autres sites ; vous avez sans doute vu des constructions du même type dans d'autres villages.

Quarante ans plus tard, les jeunes sont devenus de jeunes retraités, et le Mille club accuse lui aussi son âge : défauts d'isolation, mode de chauffage gourmand, problèmes de structure...

Notre première idée a été de le restaurer (restructurer, voire requalifier, comme on dit en jargon administratif), mais il a rapidement fallu abandonner cette option : les fondations elles-mêmes donnent des signes de faiblesse.

Le bâtiment est trop utilisé pour qu'on songe à s'en passer. La Municipalité a donc décidé d'en construire un nouveau, sur le même site, mais pas exactement sur le même emplacement. Les règlements de prévention des inondations nous contraignent à utiliser la même surface d'emprise au sol, mais on peut légèrement déplacer la construction.

La première étape a consisté à consulter les associations (utilisatrices actuelles ou potentielles) sur leurs besoins, ou leurs souhaits. Je dois ici saluer la contribution des représentants des associations, qui ont exprimé des vœux tout-à-fait modérés et réalistes, ce qui a permis au projet d'avancer assez rapidement. La seconde étape a été le choix, après appel d'offre, d'un maître d'œuvre. Celui-ci a présenté un premier projet au groupe de travail constitué d'élus et de représentants d'associations. Une longue séance de travail a été consacrée à la recherche d'économies, là encore dans un très bon esprit.

D'autre part, la volonté de la Municipalité était du départ de conserver l'esprit du Mille Club, à défaut d'en conserver l'aspect. Nous avons donc étudié la possibilité d'un « chantier participatif », autre terme de jargon qui signifie demander à des bénévoles d'assurer une partie des travaux. C'est évidemment une source d'économies, mais c'est aussi un moyen d'associer intimement la population au projet. Merci à ceux qui se sont déjà proposés d'apporter leur aide.

Enfin, nous avons souhaité que la construction respecte autant que possible les principes du développement durable, par exemple en utilisant des matériaux issus de circuits courts, en l'occurrence le bois.

Enfin, toujours dans l'esprit du bâtiment d'origine, nous avons sollicité une aide financière de l'État.

Pour toutes ces raisons, vous comprendrez que nous aurons à reparler de ce projet dans ce bulletin. La prochaine fois, ce sera sans doute en images !



Vos élus y étaient.....

Réunion au SIVU de la Pray concernant la mise en place d'une opération de l'hydrocurage des grilles sur la chaussée d'évacuation des eaux pluviales.

Participation à des réunions du collectif de l'accueil des réfugiés en pierres dorée (arpd).

Audit assuré par le syndicat de rivières Brèvenne-Turdine concernant la démarche de réduction des pesticides sur les espaces publics et la sensibilisation des jardiniers amateurs (audit effectué dans le cadre de la charte « zéro pesticides »).

Plusieurs réunions et rencontres pour le projet de construction d'un nouveau bâtiment remplaçant le 1000 club.

Réunion de fin de chantier de la restauration de la Chapelle.

Réunions et rencontres pour le projet de construction de la maison médicale

Plusieurs réunions spécifiques avec le syndicat d'énergie (Syder) pour l'éclairage public, pour des projets éclairage solaire, pour la faisabilité de mise en place de panneaux photovoltaïques, pour réexaminer l'éclairage du souterrain et de ses accès.

Conférence organisée par le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) : « biodiversité et urbanisme ».

Journée d'exposés sur « aménagement, rénovation et construction favorable à la biodiversité » (CNFPT Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Participation à une journée intitulée « parcours initiatique à l'écologie » organisée sur une plate-forme commerciale pour recherche de renseignements sur le recyclage du papier et sur les économies d'énergie.

Plusieurs réunions des commissions de la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées.

Participation avec d'autres communes du Beaujolais à l'espace Agenda 21 de la fête des Alternatives à Villefranche - tenue d'un stand collectif.

Forum de la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées sur le volet économique, social et communication.

Célébrations de la Sainte Barbe (fête des Sapeurs-pompiers) et de la Sainte Geneviève (fête des gendarmes).

Vidéoconférence avec HESPUL sur la stratégie concernant le photovoltaïque.

Le mot du choucas...



Notre ami choucarabinier, certainement le plus espiègle d'entre nous, a toujours une anecdote à nous narrer. Il faut dire que rien ne lui échappe ; il est souvent le dernier en fin d'après-midi à regagner nos abris dans le mur du château. Sa dernière histoire vraie a failli nous mobiliser puisqu'elle concerne une aventure mettant en jeu un volatile !

Après coup, nous pouvons dire que nous n'aurions pas été enclin à participer à une opération concernant un confrère que nous n'estimons pas beaucoup : il a une renommée de vaniteux, s'imposant par son plumage chatoyant et une longue queue qu'il arbore parfois en éventail ; vous avez deviné : il s'agit d'un paon.

Est-ce que ce sont son cri, ses fientes, qui sont à l'origine de la requête autoritaire arrivée en mairie ? il fallait en toute urgence récupérer l'animal sur un toit !

Grand branle-bas de combat des élus et agents présents à la mairie, sous la pression de votre congénère qui a déclenché une véritable *paontomine*. Des services spécialisés tels que la SPA et les pompiers de Lyon sont sollicités, car il faut anticiper la capture et le gardiennage momentané de ce satané paon ; pendant ce temps votre élu de service se rend sur les lieux....

C'est Choucalambour qui prend la suite de la narration : quelle scène cocasse de voir votre édile tout

paontois constater sur place qu'il y avait bien sur la maison signalée *deux pans de toit* comme sur les maisons voisines ! Mais pas de paon... Le volatile était parti sans laisser de *paoncarte* en guise de carte de visite !

Cette *poantalonade* pourrait sembler banale, si les instances sollicitées, qui avaient probablement d'autres préoccupations plus sérieuses, n'avaient été dérangées pour rien, alors que les auteurs de cette paontalonade étaient certainement dans leurs *poantouffes* en tout cas ils ne seront pas rendus célèbres au point d'être mis au Paonthéon.



Voirie : Zoom sur le Comité consultatif

« Faire avec les habitants ». Voilà le slogan qui était celui de la liste qui se présentait à vous pour les élections municipales de 2014. Pour dépasser le stade de la déclaration d'intention, cet article vous propose de voir comment le conseil municipal élu a depuis mis en pratique le slogan dans le domaine de la voirie.

Depuis plusieurs mandats, l'équipe municipale a ouvert la commission voirie à des Châtillonnais volontaires (anciens élus, professionnels dans le domaine, simples citoyens voulant agir positivement...). Ce comité consultatif se réunit tous les 2 mois, autour d'un ordre du jour établi par l'adjoint en charge de la voirie, en présence du responsable des services techniques de la commune.

L'idée de ce Comité, c'est de partir des préoccupations du Conseil municipal (l'ordre du jour), d'étudier les remarques des citoyens (membres du Comité, coupons réponses issus du Châtillon-Infos, échanges oraux au quotidien), afin de proposer des actions qui seront au final débattues et mises au vote par le Conseil municipal. Le tout, en suivant les priorités que sont la sécurité et le confort des usagers des voiries (piétons, deux-roues, automobiles, professionnels...).

Pour passer de la théorie à la pratique, suivons l'ordre du jour de la réunion du 15 novembre dernier :

- Présences des 5 élus du Comité, du responsable des services technique, de 3 citoyens. Absence excusée d'un citoyen.

- Lecture et approbation du dernier compte rendu. Point sur les dossiers en suspens. En particulier, annonce que le Conseil départemental (MDR du Bois d'Oingt) a validé la proposition du Comité faite il y a plus d'un an, d'aménagement du carrefour à feux sur la RD385. Un « tourne-à-gauche » vers Lozanne sera installé par les services départementaux pour désengorger la rue de la gare, à la place du grand zébra (Début 2017). Par contre, notre proposition de matérialiser le passage des véhicules par des marquages au sol sur le carrefour n'est pas retenu.

- Point sur les travaux de voirie de la Communauté de communes (CCBPD) sur le territoire : Lecture du courrier d'un riverain du chemin de Viégo suite aux travaux. Bilan des travaux chemin des Granges. Annonce du retard des travaux rue du Bief pour cause de canalisations d'égouts à changer et débat pour définir un planning le moins gênant possible pour la circulation. Débat sur le sens de priorité pour les véhicules, rue du bief ; alors que les élus avaient pensé favoriser la sortie du village côté place, des remarques de commerçants ou de riverains poussent à changer le sens. Priorité sera donc donnée aux véhicules venant de Charnay et d'Alix.

- Discussion sur le planning 2017 des travaux CCBPD : la majeure partie du budget sera consacrée à la réfection et la sécurisation de la route de la Vallée, jusqu'au lotissement des marais. Ce projet est dans la continuité des consultations organisées depuis 2015 avec les riverains. Décision que ce dossier sera le point central de la prochaine réunion du 19 janvier prochain.

- Présentation par un élu d'un projet de réaménagement du stationnement sur la Place du marché. Rappel que le secteur

fait partie du projet de réaménagement du centre-village, initié lors du précédent mandat, mais que ce projet est bloqué aussi longtemps que le Département ne voudra pas ouvrir de nouveau le carrefour vers Lozanne. En attendant, débat sur un nouveau sens de circulation et de stationnement sur la place, pour sécuriser les cheminements piétonniers, optimiser le nombre de places et faciliter la circulation des véhicules. Chaque membre repart avec la mission de proposer un plan lors de la prochaine réunion.

- Compte-rendu de rencontres et lecture de courriers suite à des demandes de citoyens : Présentation visuelle de tous les problèmes soulevés par des Châtillonnais, essentiellement autour de la sécurité des piétons et de la vitesse excessive des véhicules. Secteurs de la Barrolière, le Plan, les Varennes, Sandar, les Granges Marduel, l'Ancienne grande rue. Les débats portent sur la définition précise des dysfonctionnements et l'aspect règlementaire selon la localisation (zone urbaine ou pas), ce qui permet d'avancer des solutions compatibles avec les budgets, après consultation de conseillers administratifs et techniques. Ce fonctionnement permet de peser les avantages et les inconvénients de chaque solution ; mais, si l'on ajoute les délais administratifs et le choix des entreprises quand la décision est actée, les délais peuvent être frustrants pour des riverains qui pensent régler le problème immédiatement en le signalant... Par exemple, sur le secteur d'Amancey, un élu avait rencontré un groupe de riverains inquiets de la vitesse excessive au niveau du carrefour devant le cimetière, durant l'été 2015. Leur problème a été évoqué en Comité à l'automne, puis au conseil municipal, qui a acté qu'il fallait agir. Une solution technique a ensuite été envisagée, qui s'est avérée non règlementaire. Durant l'année 2016, le Comité et des prestataires ont cherché la meilleure solution, qui a été validée et mise au budget 2017 des travaux. La frustration des riverains est souvent partagée par les membres du Comité...

- Un dernier tour de table a fait le point sur les « nids-de-poule » et autres problèmes de voirie, afin que les services techniques puissent intervenir en cas d'urgence.

Pour résumer, chaque demande qui concerne la voirie est présentée en Comité. Toutes les propositions sont étudiées et toutes les demandes de rencontres sur le terrain sont les bienvenues, afin de trouver des solutions avec ceux qui diagnostiquent des difficultés.

Rappel : Depuis le 1er Janvier 2017, l'utilisation des pesticides est interdite sur les espaces publics. La voirie, les trottoirs sont concernés. L'herbe n'est pas sale, toutefois si chacun désherbe devant chez lui, il contribuera par un effort modéré à l'aspect souhaité de l'ensemble de la voirie.

Zéro Pesticide

Chaque citoyen peut agir sur son environnement en évitant l'usage des pesticides.

Rappelons l'essentiel des points déjà évoqués dans plusieurs numéros de Châtillon-Infos et dans la revue Ricochet (N°14 novembre 2015 p10 et p11) et notamment les dispositions pour les jardiniers amateurs :

Interdiction de la vente en libre-service des produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017.

Interdiction de mise sur le marché, d'utilisation et de détention de produits phytosanitaires à partir du 1er Janvier 2019.

Que faire quand on aime jardiner ? Face à ces mesures qui incitent à anticiper la situation à partir de 2019, rappelons que des efforts qu'implique l'application de la législation, permettent de contribuer à préserver la santé de tous et à améliorer la qualité de nos cours d'eau et des nappes.

Un composteur à l'école primaire

Dans le cadre de l'investissement de l'école dans le programme d'action de la démarche Agenda 21 les enseignants souhaitaient compléter le coin jardin par la mise en place d'un composteur. Aux jardiniales 2016 des bénévoles de deux associations Mines-de-Liens et de l'Arbre à compost ont fabriqué à base de palettes en bois un composteur et un bac à réserve de matières sèches.

Ces deux réalisations ont été mise en place le 24 novembre 2016 en présence des élèves, des enseignants, des bénévoles des deux associations et d'élus du groupe Agenda 21. Lors de cette séance les élèves de chaque classe à tour de rôle ont été sensibilisés au compostage, à son utilisation et à son alimentation. Marie-Hélène, de l'association l'Arbre à compost, fait découvrir aux élèves par des explications illustrées, la microfaune qui vit dans un compost et qui permet la décomposition des matières apportées. La sensibilisation a consisté aussi à citer les déchets indésirables, elle a été complétée par la découverte d'un lombricompost apporté par une habitante. Les enfants et les enseignants ont remercié chaleureusement les deux associations qui leur ont permis d'avoir ce joli composteur.

Voici quelques astuces :

Pailler votre jardin pour empêcher entre autre la pousse de plantes indésirables.

Accueillir la biodiversité en favorisant l'implantation des prédateurs naturels par la création de gîtes à insectes, de haies diversifiées.

Adapter ses pratiques de jardinage :

Ne pas planter des légumes au même endroit d'une année à l'autre, des larves passent l'hiver dans le sol.

Nourrir son sol avec du compost.

Eviter le retournement du sol car il favorise la multiplication des herbes indésirables.

Pour vous aider :

<http://www.jardinier-autrement.fr>

<http://www.terrevivante.org/>

<http://www.jardinieraunaturel.org/>

En amont les enseignants avaient averti les parents sous forme de petits mots, ce qui a permis aux enfants d'apporter des épluchures ce jour-là. Maintenant le composteur est alimenté par les déchets de la cantine par le biais de Ludivine la cuisinière, et par les enfants de l'école.



L'Écho des crêtes

Sous ce titre en apparence saugrenu, vous retrouverez désormais régulièrement des échos de l'activité de la Communauté de Communes Beaujolais – Pierres Dorées, dont fait partie Châtillon. Pour quoi les crêtes ? Parce que le siège de la Communauté de Communes est situé route des Crêtes, à Anse, comme vous ne pouvez pas l'ignorer.

Quoi de neuf en ce début d'année 2017 ?

Tout d'abord un changement d'ordre institutionnel, qui ne va pas modifier notre vie quotidienne. Depuis le 1^{er} janvier, deux *communes nouvelles* ont été formées sur notre territoire : *Val d'Oingt*, issu de la fusion du Bois d'Oingt, d'Oingt et de Saint-Laurent d'Oingt, et *Porte des Pierres Dorées*, formé de Pouilly-le-Monial et Liergues. Le périmètre de la Communauté de communes s'étend donc (à Liergues), la population s'élève à un peu plus de 50 000 habitants, et le nombre de communes est désormais de 32. Ce changement va nécessiter une nouvelle répartition des sièges au sein du Conseil communautaire. C'est l'occasion de rappeler qu'au sein du ce Conseil, Châtillon est représenté par 2 conseillers : B.Marconnet et M.Dupas.

Brèves de comptoir ...d'accueil

Collecte des bacs à ordures ménagères : Suite à une modification du trajet de ramassage, il est impératif de sortir vos bacs **le dimanche soir** car la collecte peut s'effectuer dans la nuit.

Rappel sur la réglementation du bruit :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou de vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

Un autre changement qui va davantage toucher à nos habitudes. Dans le courant de l'année (il est encore trop tôt pour être plus précis) sera mise en place la collecte au porte-à-porte des emballages légers (ceux que vous déposez à l'heure actuelle dans les colonnes jaunes de tri). C'est-à-dire que vous disposerez d'une deuxième poubelle (à couvercle jaune), qui vous sera fournie par la Communauté de Communes, et qui sera collectée deux fois par mois.

Cette mesure permet d'harmoniser le mode de collecte (puisque'elle est déjà en place sur une partie du territoire). Elle a été rendue plus facile par le fait que de nouveaux marchés publics ont été passés, à un coût inférieur aux précédents.

Si vous souhaitez davantage d'informations sur la Communauté de Communes, rendez vous sur son site : www.cc-pierresdorees.com

N'hésitez pas non plus à nous faire part de sujets que vous souhaiteriez voir développés dans cette rubrique.

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Etablissement des cartes d'identité.

Sur décision préfectorale, la mairie de CHÂTILLON ne sera plus habilitée à établir des demandes de **cartes d'identité à compter du 21 mars 2017.**

Un guichet unique pour les cartes d'identité et les passeports sera ouvert dans les communes du BOIS D'OINGT, L'ARBRESLE, VILLEFRANCHE et sur d'autres communes plus éloignées dont la mairie peut vous communiquer les noms.

Eclairage public : des travaux en 2017

Le dossier B.F. (Ballon Fluo) et la modernisation des armoires de la rive droite de l'Azergues ainsi que celles de La Roche sont prêts d'être finalisés.

- Extinction nocturne

L'installation d'horloges de type radiolite va permettre des extinctions nocturnes de 23h30 à 5h30. Ainsi vous ne verrez plus les parkings, vides de voiture, du collège ou du complexe sportif éclairés toute la nuit. D'autre part 51 luminaires équipés de BF vont recevoir des ampoules de type Leds. Ces deux mesures combinées vont contribuer à une baisse de notre consommation et engendrer des économies. Il faut préciser que tous les luminaires concernés se trouvent sur des poteaux en béton, heureusement en bon état, car tout le luminaire est remplacé. Il n'est pas possible de ne changer que l'ampoule.

- Et lampadaires solaires

Enfin, grande première, un lampadaire solaire va être installé à la Barollière et d'autres éclaireront le chemin du MAPAS afin de permettre aux collégiens, lycéens et sportifs de regagner leur domicile à pieds .Ce choix est motivé par nos engagements liés à l'Agenda 21 et à notre volonté de diversifier les sources d'énergie mais aussi par une différence de coût. A la Barollière, l'installation d'un mât solaire revient moins chère que la rénovation de l'armoire et le changement du luminaire, sans compter que nous économiserons le coût d'un abonnement et de la consommation. Quant au MAPAS le solaire évite le coût d'une tranchée.

Les travaux, sous la direction du SYDER seront effectués par la société SOBECA et, nous espérons, terminés avant décembre 2017.

La prise en compte des risques est l'affaire de tous

Il est nécessaire de revenir sur les risques, afin que tous, y compris les nouveaux habitants, soit informés. L'amélioration continue des démarches est un objectif constant et, sans tomber dans le catastrophisme, il faut éviter la banalisation des risques potentiels.

Dans son plan de sauvegarde communale (PCS), la municipalité est allée plus loin que recommandé par les textes réglementaires. En effet le Préfet a ciblé pour notre commune deux risques majeurs : les inondations, et le transport de gaz à haute pression. Les élus, depuis plusieurs mandats, ont inclus dans le PCS des procédures concernant d'autres risques ou événements dont la prise en considération sérieuse permet d'anticiper les conséquences et d'assurer l'efficacité du suivi : la grippe aviaire, la canicule, les intempéries et la dissémination de l'ambrosie. Ces différents thèmes font l'objet de la réactualisation actuelle du PCS.

Il y a quelques mois dans un bulletin, nous annoncions la création d'une réserve communale de sécurité civile, recensement de moyens humains et matériels en cas de situation de crise due à un risque. Une personne a répondu spontanément à cette sollicitation, rejointe par une demi-douzaine d'autres le jour des inondations du 22 novembre. Le domicile de ces habitants n'étant pas concerné directement par la montée des eaux, la plupart d'entre eux ont proposé leur aide sous forme d'accueil en cas d'évacuation de foyers. Cet élan de générosité fait preuve d'une véritable solidarité. La liste des volontaires peut être encore étoffée.

Le retour d'expérience de la conduite de la situation de crise lors des dernières inondations d'une part, les échanges avec les habitants lors de la réunion publique du 10 février d'autre part, vont contribuer à améliorer l'anticipation et le suivi de l'événement pour réduire la vulnérabilité des personnes et des biens.

La sirène nouvellement installée sur le toit de l'école est un système d'alerte activé uniquement pour les inondations. Ce sera un moyen complémentaire, mais non exclusif, d'annoncer l'état d'alerte ; tous les habitants des zones inondables l'entendront-ils ?

Elle sonnera dès qu'un des deux cours d'eau entre le ruisseau d'Alix et l'Azergues atteindra la cote d'alerte (fixée par retour d'expérience à la suite des événements précédents), s'il continue à pleuvoir :

Ruisseau d'Alix : 0,65m à l'échelle graduée au pont de la route de Charnay

Azergues : 2,20m à l'échelle au pont de la route de l'Arbresle

Les habitants surélèveront des biens au rez de chaussée de leurs habitations, stationneront leur(s) véhicule(s) dans une zone non inondable et chercheront à s'informer sur l'évolution de la situation ; **par solidarité**, ils s'assureront que leurs voisins sont bien informés de l'annonce d'une situation d'alerte.

Depuis 2012, le Syndicat de Rivière Brévenne-Turdine a engagé une grande campagne de **diagnostics de vulnérabilité** sur le bassin versant à destination des propriétaires de biens à usage d'habitations et des entreprises situés en zone inondable. Les propriétaires le souhaitant peuvent bénéficier d'un diagnostic gratuit leur permettant de connaître les améliorations à apporter lors de travaux de rénovation pour limiter l'impact de la crue.

Ces travaux ont été rendus obligatoires dans les zones rouges et bleues identifiées sur le bassin versant Brévenne-Turdine suite à l'approbation du plan de prévention des Risques Naturels d'inondations (PPRNI) en mai 2012. Le fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs contribue au financement de ces mesures obligatoires à hauteur de 20% pour les biens dans le cadre d'activités professionnelles de moins de 20 salariés et à hauteur de 40% pour un bâtiment à usage mixte ou d'habitation.

A compter de la date d'approbation du PPRNI, les propriétaires disposent d'un délai de 5 ans pour la réalisation de ces mesures.

Si vous souhaitez bénéficier des subventions accordées par l'état, la demande doit être faite avant le 22 mai 2017. au-delà de cette date, l'Etat ne versera plus de subventions pour la réalisation des travaux de réduction de la vulnérabilité.

Nous vous invitons à vous rapprocher rapidement du SYRIBT pour le montage du dossier de subvention et pour toutes questions relatives à cette procédure. Vous pouvez contacter la chargée de mission inondations, Julie COUVE, au 04 37 49 70 88 ou par mail : julie.couve@syribt.fr

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) :

Participez à l'inventaire de la faune et de la flore de Châtillon !

La municipalité de Châtillon a décidé en 2016 de mettre en œuvre une démarche Agenda 21 sur son territoire dont la réalisation d'un inventaire de la faune et de la flore.

Pour répondre à cette demande, la FRAPNA-Rhône a mené les « 24 heures naturalistes » les 11 et 12 juin 2016 en mobilisant l'aide bénévole d'un peu plus de 50 naturalistes passionnés.

Une curiosité botanique

En cette période hivernale nous ne pouvons plus étonner les amis lors des balades dans la nature en appelant « cynorhodons » les fruits des églantiers, connus aussi sous le nom évocateur de « gratte-culs » ; ces fruits rouges qu'adorent les oiseaux, nous pouvons les déguster sur place quand ils ont subi des gelées, en les pressant entre 2 doigts du côté de la tige pour en extraire la chair rouge sans les poils urticants.



La consommation en confiture de ce fruit a favorisé la mémorisation de son nom, et la connaissance de ses propriétés : il paraît qu'un seul cynorhodon contient autant de vitamines C qu'un citron et 20 fois plus qu'une orange !

Mais qui sait le nom de ces boules toutes ébouriffées bien visibles sur les branches de certains églantiers ? Rougeâtres à la belle saison, ils sont plus ternes mais bien visibles l'hiver en l'absence de feuilles. Comme les églantiers ne sont pas, par leurs épines, d'une convivialité séduisante, il est bien rare que nous nous approchions de ces buissons.

Les résultats les plus importants vous sont présentés succinctement sur le site www.chatillondazergues.fr rubrique « tourisme et patrimoine / ABC ».

L'observation peut faire l'objet d'un envoi à l'adresse suivante : nature-rhone@frapna.org en utilisant le formulaire d'observation (sur le site, même rubrique) ou être déposée sous forme de fiche papier dans la boîte aux lettres de la mairie.

N'oubliez-pas de joindre une photo à votre email si vous en avez une. Les observations seront consultables sur le site prochainement.

A la prochaine balade, en veillant à ne pas vous piquer, essayez de cueillir une de ces boules, et avec une précaution, entaillez-la au couteau. Vous observerez très facilement, à l'intérieur d'une enveloppe dont la dureté est comparable à celle du bois, des logettes occupées par des petits vers blanchâtres.



Et voici des précisions sur l'énigme : il s'agit d'une espèce de galle du rosier, la réaction de la plante suite à la piqûre par un insecte parasite, le cynips. Le nom de cette galle est **bédégar**, à retenir pour le scrabble ! Certains jeunes adultes, ayant la trentaine passée et ayant passé leur enfance à Châtillon, se souviennent de ce curieux mot appris il y a 20-25 ans lors des sorties nature organisées par le foyer des jeunes (FJEP)...

Ecole élémentaire

Dans la matinée du vendredi 23 septembre, les élèves de l'école élémentaire ont participé une fois de plus à l'opération « **Nettoyons la Nature** ». Armés de gants et de sacs et vêtus de chasubles, encadrés par leur enseignant et quelques parents volontaires, ils ont parcouru les rues, les petites routes et les chemins de la commune pour ramasser les débris laissés par des passants négligents. Bien sûr, il s'agissait surtout d'une action pédagogique destinée à faire prendre conscience aux enfants du problème de la pollution, de la durée de vie des déchets, de leurs nuisances pour l'environnement, et ... des solutions à y apporter.



Pour **décorer les vitres de notre couloir**, les maîtresses ont demandé à Fabrice Matray, illustrateur et animateur des TAP, de faire un dessin. Le choix s'est porté sur le loup et la louve, deux personnages des albums d'Orianne Lallemand, bien connus des enfants. Fabrice a utilisé de l'encre de chine pour tracer les contours. Puis les enfants du CP, CE1 et CE1/CE2 ont mis les couleurs. La fresque qui peut s'admirer de la cour, est très réussie. Une belle expérience et une coopération entre les TAP et l'école à renouveler.



L'édition automnale de « **La Grande Lessive** » a eu lieu à l'école élémentaire jeudi 13 octobre. La pluie continue ce jour-là n'a pas découragé les enfants et leurs enseignants d'étendre sur les fils tendus entre les poteaux du préau leurs œuvres réalisées en classe sur le thème qui leur était proposé : « **Matières à penser** ». Sous leurs capuches ou leurs parapluies, de nombreux parents ont pris le temps de venir les admirer.

La prochaine édition aura lieu jeudi 23 mars, toujours dans la cour de l'école.



CCAS

Le 14 janvier s'est tenu le repas des aînés qui a accueilli 139 convives.

Les invités et les membres du CCAS ont partagé une journée autour d'un repas préparé par Chessy restauration, agrémenté de danse et d'un spectacle dédié aux années 60.



Portrait : Delphine Delplanque, ATSEM, 20 ans de métier déjà

Samedi 7 janvier, à la suite de la cérémonie des vœux au personnel communal, le Maire Bernard Marconnet avait programmé une autre cérémonie, intime et émouvante, visant à honorer Delphine Delplanque ATSEM dans la classe de Madame Egidio. Il lui a remis la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale pour avoir passé 20 ans au service des collectivités locales. Née dans le Pas-de-Calais, arrivée à 8 ans à Châtillon, Delphine commence à travailler à la cantine scolaire. Puis une place d'ATSEM se libère à l'école maternelle et la Mairie lui propose d'y postuler. C'était il y a 23 ans, 3 années après elle était titularisée, et elle est toujours restée fidèle au poste. Avec la médaille d'argent, le maire lui a offert un bouquet de fleurs et l'assemblée a applaudi chaleureusement cette jeune femme aussi discrète qu'efficace.



Le Marché

Le marché, malgré la période de grand froid, est resté aussi convivial et bien fréquenté. Continuons à le faire vivre d'autant plus qu'il a tendance à s'étoffer avec des étals plus nombreux. Complétant chaque samedi matin les commerces de proximité, il permet aux habitants de tout notre secteur géographique de faire leurs courses dans un contexte agréable.

Retrouvez la liste des commerces et des étals du marché sur www.chatillondazergues.fr rubrique « vie économique/Annuaire économique ».

UNICEF

La commune de Châtillon s'est engagée avec la Communauté de Communes auprès de l'UNICEF dans une démarche « Communauté de Communes, amie des enfants ».

Cette démarche consiste à mener les actions communales avec et pour les enfants et les adolescents en termes d'investissements comme les aires de jeux, les parcs, en termes d'éducation scolaire ou périscolaire, de petite enfance, de prévention, de santé et de solidarité.

Le dossier de demande de labellisation est en cours.

Une première manifestation « La nuit de l'eau » aura lieu à la piscine *Aquazergues* d'Anse le 18 mai 2017.

Pour les précisions voir le flyer joint au présent bulletin.



Ville amie des enfants

BEAUJOLAIS
PIERRES D'ORÉES
communauté de communes

Urgent : recherche de site de chouette effraie

Encore une opération pour laquelle la participation des habitants est sollicitée.

Dans le cadre d'une réactualisation d'un atlas national d'inventaire des mammifères, grands et petits, des naturalistes spécialistes sont preneurs de **pelotes de réjections de chouette effraie (appelé aussi la dame blanche)**.

Ces pelotes de réjections sont constituées des poils et des os des proies des chouettes, amalgamés en une boule allongée grise non malodorante. L'examen des os qu'elles contiennent permet d'identifier les petits mammifères dont se sont nourries les chouettes. Cette méthode d'identification s'est avérée depuis longtemps efficace et intéressante.

Si vous connaissez **un site où vit une chouette effraie** ou si vous trouvez des pelotes même anciennes, merci de le signaler à charles.bornard@chatillondazergues.fr; nous nous chargerons avec votre accord de recueillir les pelotes. Bien entendu les données faunistiques recueillies serviront aussi à l'**atlas communal d'inventaire** de la faune et de la flore en cours d'élaboration.



AGENDA 21

« Ne demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, demande-toi ce que tu peux faire pour ton pays » Cette maxime prononcée par un président de la république des États-Unis il y a plus de cinquante ans est certainement transposable au sein d'une commune !

Dans notre commune, l'engagement et le travail au sein des associations sont particulièrement remarquables. Mais un autre domaine d'action peut susciter l'envie de s'engager dans des activités différentes, qui nous concernent tous : le programme de la démarche labellisée Agenda 21 comptant 58 actions (déclinées par des fiches accessibles dès la page d'accueil du site internet de la commune) offre aux habitants et aux associations la possibilité de s'investir selon leurs objectifs et leurs intérêts.

Votre participation est possible à tout instant, même ponctuellement, dans une ou plusieurs actions.

Sur les 58 projetées au début de 2017, il n'y en a pas moins de 45 en cours ou à démarrer cette année.

Vous pourrez venir vous informer et/ou échanger, ou suggérer des idées complétant les projets évoqués dans les fiches d'action à la mairie, en rencontrant des élus, en consultant le site internet, ou dès les beaux jours le samedi où sera installé le stand d'information sur le marché.

Nous renouvelons par exemple notre appel à participer au groupe « gestion des déchets » qui se met en place. La gestion des déchets est une préoccupation de tous ; qui n'a pas en tête des idées d'amélioration réalistes, des exemples de réalisations vues ailleurs ?

Un Chatillonnais va tenter un record du monde

David Briand va tenter un record du monde de natation sur **48 heures en bassin de 25 mètres**.

« Après plusieurs recherches je n'ai absolument rien trouvé sur une éventuelle participation à ce type de défi partout dans le monde. Ce serait donc une première mondiale. Je pars un peu dans l'inconnue car je ne sais pas comment le corps peut réagir après 24h de natation. »

Ce défi serait une étape vers son souhait ultime de traverser la Manche en nageant.

« Pour y parvenir je fonctionne essentiellement au mental. Sur ce type d'épreuve d'ultrafond, 80% de la réussite dépend du psychologique, et 20% du physique. Mon postulat est que je n'abandonne jamais ; je ne suis certes pas un excellent nageur mais je sais que je serai prêt à arriver à conclure celui-ci avec brio! »

David a déjà à son palmarès plusieurs 24 heures de natation (voir photo).

« Je pratique également la course d'ultra-endurance et, à ce titre, j'ai déjà participé à des 24 heures voir même des 6 jours de course non-stop de jour comme de nuit. Ma technique est d'enchaîner des micro-siestes tout au long de l'épreuve, méthode que j'utiliserai lors des 48

heures de natation. Il me faut donc nager très longtemps pour atteindre une distance élevée me permettant de partir sereinement sur ma traversée de la manche. »

Un défi au profit de la Fondation Arthritis qui se bat contre l'arthrose.

« Je serais fier de pouvoir apporter ma pierre à l'édifice en levant des fonds via mes 48 heures. Ecrivez-moi à briand.db@gmail.com ».

« Mon défi aura lieu le 16 et 17 juin à la piscine de Saint bel avec ce nouveau centre aquatique le paradis des nageurs un bassin avec 8 lignes d'eau ».



David Briand

Record personnel sur 24h: 49kms à Voiron en 2016 (vainqueur)

4^{ème} « 24h de Sion » et des « 24h de Montélimar » 2016

Vainqueur « 12h de Belleville » 2015 et 2^{ème} 2016

Vainqueur « 9h de Saint-Priest » 2014 et 2015

Vainqueur « 24h d'Orange » 2014 et 2015

CREA'MÔMES : ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Pendant les vacances de printemps, l'accueil de loisirs CREA'MÔMES sera ouvert du mardi 18 au vendredi 28 avril 2017, de 7h30 à 18h.

Deux solutions d'inscription :

Pour les **enfants déjà venus** : inscription en ligne du 27/03 au 2/04.

Pour les **nouveaux enfants** : permanence d'inscription le mercredi 5/04 de 18h30 à 20h à Châtillon.

Nouveau : un tournoi inter-centres de 4 jours sera proposé aux enfants de 9 à 13 ans du 18 au 21 avril, avec des places pour un match de basket à l'ASVEL pour l'équipe gagnante !

Tous les renseignements et documents d'inscription sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées : www.cc-pierresdorees.com
Pour plus d'informations : Aurélie LACOMBE au 07.84.00.37.69 et creamomes@cc-pierresdorees.com



Médiathèque

Le 9 mars, les bibliothécaires vont changer 200 livres et 200 CD à la Médiathèque du Rhône. Retrouvez dans les bacs et les rayons tous ces nouveaux documents !

A partir du 9 mars aussi, découvrez l'exposition de l'atelier Kaléïdoscope, jusqu'au 26 mars. Vernissage samedi 11 mars à midi.

Samedi 1^{er} avril, votre médiathèque participe à la 2^{ème} journée petite-enfance au domaine des communes à Anse, en animant un atelier lecture pour les enfants.

Le mois d'avril sera le mois des abeilles à la médiathèque ! En partenariat avec « les jardiniales ».

Plusieurs classes de l'école élémentaire profiteront d'une animation sur ce thème. Et vous êtes tous invités au spectacle « Du riffi dans la ruche », **vendredi 14 avril** à la salle Pierre Dupoizat, en début de soirée (informations et réservations à la médiathèque).

Vendredi 21 avril à 20h, Pierre Louvet proposera une conférence rencontre autour des abeilles à la médiathèque.

Enfin, n'oubliez pas qu'en plus des livres, CD et revues, vous pouvez aussi emprunter **l'œuvre d'un artiste des Ateliers révélés** : tableau, sculpture, photo...

...Et profiter de l'offre numérique de la Médiathèque du Rhône : musique, e-books, cours d'informatique et apprentissage ludique de l'anglais.

Tout cela avec votre carte de bibliothèque !

Médiathèque intercommunale de Châtillon Chessy

Place de la Poste

69380 Châtillon d'Azergues

mediatheque@chatillondazergues.fr

<http://mediatheque.chatillondazergues.fr>

<http://facebook.com/mediathequechatillonchessy>

04 78 43 91 61

Mardi 16h-18h30

Mercredi 15h30-18h30

Jeudi 16h-18h30

Samedi 9h30-12h30

Pendant les vacances de printemps, la médiathèque reste ouverte aux mêmes horaires.

JOUJOBUS

Des nouvelles du RAMI – JOUJOBUS (Relais Assistants Maternels Itinérants)

Depuis quelques années le Joujoubus sillonne les routes pour apporter ses services à différents publics. Le RAMI est géré par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées

Les assistants(es) maternels (les) et les enfants bénéficient des temps collectifs qui se déroulent dans des salles mises à disposition par les municipalités. Le Joujoubus se déplace sur 12 communes du territoire. L'accueil est libre de 9 heures à 11 heures chaque matin. Un planning des passages sur les différentes communes est établi et envoyé à chaque assistant(e) maternel(le) agréé.

Des temps forts, plus festifs sont organisés suivant l'activité du calendrier : carnaval, chasse aux œufs, semaine du gout, spectacle de Noël...

Les temps collectifs permettent une socialisation en douceur pour les enfants. Ils rencontrent et partagent des moments avec d'autres enfants et d'autres adultes. Pour les assistants(es) maternels(les) se sont des temps de professionnalisation et d'échanges.



Des soirées-débats sont proposées dans le cadre de la professionnalisation des assistants(es) maternels (les).

Des permanences ont lieu sur rendez-vous pour aider les parents dans leur fonction d'employeur. Elles permettent également un accompagnement pour les assistants(es) maternels(les) lorsqu'ils (elles) ont des interrogations. Elles ont lieu les lundis et mercredis de 14 heures à 17 heures, dans les locaux de la CCBPD au Bois d'Oingt et dans le local du Relais à Lozanne le premier vendredi de chaque mois de 13 heures à 16 heures 30.

Vous pouvez contacter l'animatrice pour tous renseignements.

Christine CHAMPAGNON

06 18 30 90 68

Rami.joujoubus@hotmail.fr

L'ADMR recrute

Les métiers recherchés

Agent à domicile :

- Accessible sans diplôme, même avec très peu d'expérience
- Possibilité de devenir « Employé à domicile » ou « Auxiliaire de Vie Sociale » par VAE *

Employé à domicile :

- Titulaire d'un CAP, BEP, BEPA de service à la personne, titre d'Assistant de vie aux familles... ou diplôme d'Auxiliaire de Vie Sociale en cours de validation
- Maîtrise des outils et techniques de base nécessaires à l'emploi
- Possibilité de devenir « Auxiliaire de Vie Sociale », « Aide-Soignant » ou « TISF ** » par une VAE ou une formation

Auxiliaire de vie sociale :

Le diplôme d'état d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS) atteste des compétences requises pour un accompagnement social et un soutien auprès des publics fragilisés dans leur vie quotidienne.

Le métier

L'aide à domicile est présent(e) aux côtés des personnes qui ne peuvent plus réaliser seules les actes ordinaires de la vie courante.

Il/elle peut intervenir auprès de différents publics : familles, personnes en situation de handicap, personnes âgées.

Il/elle est salarié(e) d'une de nos associations et travaille de manière autonome.

C'est un métier très enrichissant où s'installent des valeurs telles que la confiance, le respect, la reconnaissance.

10 raisons de postuler à l'ADMR

1. Un grand réseau national depuis 70 ans
2. Une stabilité d'emploi (contrat en CDI)
3. Un poste à temps plein ou à temps partiel
4. La protection d'une convention collective
5. Une formation continue et la possibilité d'évoluer au sein du réseau
6. Un encadrement et un travail d'équipe
7. Un téléphone professionnel et des équipements de travail (sacoches, gants...)
8. Une prise en charge des frais de déplacements
9. Une assurance automobile pour les déplacements
10. La satisfaction de contribuer au bien être des personnes.

« On se sent utile. Ces personnes que l'on aide peuvent rester chez elles le plus longtemps possible. »

* Validation des Acquis de l'Expérience

** Technicien d'Intervention Sociale et Familiale

ZAC de la Gare – 69380 CHATILLON D'AZERGUES
Tél : 04 72 54 42 29 - e-mail :
admr.chatillon@fed69.admr.org

Association A PLUS

L'éducation : une priorité, ici comme là-bas

Pour l'association A Plus..., l'école est une priorité. Les actions menées concernent tous les niveaux scolaires, pour tenter, là-bas aussi, d'œuvrer pour l'égalité des chances.

Début Octobre 2016, 16 jeunes filles prenaient possession de l'internat récemment construit par l'Association. Ce 4^{ème} internat venait clore le projet qu'A Plus mène depuis 2012 de doter le lycée de Kourinion d'un hébergement pour les élèves. En effet, la poursuite des études loin du village nécessite de trouver des hébergeurs proches des établissements, ce qui est compliqué.

Histoire d'une réussite

A cette rentrée scolaire, 32 garçons et 30 filles bénéficient de ces logements. Les parents ont compris qu'il en va de l'avenir de leur enfant. Parallèlement, l'Association a doté une classe du lycée d'un panneau solaire, afin que les enfants puissent travailler après les cours. Les bénéfices de ces internats ont été rapides : meilleurs résultats, moins de fatigue, meilleure ambiance au travail. Le financement de ces 4 bâtiments (50.870 €) a été possible grâce aux bénéfices des « 20 heures africaines » et aux dons défiscalisés.



Avant le collège, l'école primaire....

Mais les projets ne s'arrêtent pas là, et les

prochaines « 20 heures africaines », nous permettront peut-être de financer un autre projet d'importance : une 5^{ème} classe à l'école de Sidi. Celle-ci compte aujourd'hui trois classes de deux niveaux. Or les villageois ont décidé de « normaliser » leur école en créant des classes supplémentaires pour arriver à une classe par niveau. Les villageois qui ont participé à la 4^{ème} classe, nous ont demandé de financer une 5^{ème} classe. Les enseignants sont déjà nommés. Le montant des travaux s'élève à 7500 €. Les bénéfices des actions d'A Plus seront entièrement destinés à ce projet. Ce sera notamment le cas des prochaines « 20 heures » qui se dérouleront le week-end des 20 et 21 mai.

20 Heures 2017 : Des beaux échanges en perspectives !



Un événement est en cours de préparation : le retour d'Abou Traoré, ce bronzier que des habitants de Châtillon ont déjà rencontré en 2015. Il devrait proposer des ateliers de sculpture, notamment pour les enfants de Châtillon. En effet, nous avons initié un échange entre les écoles de Châtillon et de Sidi à travers des diaporamas, petits films, dessins et courriers. Par ailleurs les éco-délégués du collège Simone Veil souhaitent apporter leur pierre à l'édifice. De beaux échanges en perspective !

Les jeunes filles et jeunes garçons sont l'avenir du Burkina Faso. Le seul moyen de s'en sortir passe par l'école, leur destinée est entre leurs mains... mais nous pouvons leur donner un petit coup de pouce !

ASSOCIATION ATELIERS REVELES, Suivez le fil

29 et 30 septembre, et 1er d'octobre 2017 : 8^{ème} édition de "Ateliers Révélés"

Notre association, dont le siège est à Châtillon, se propose de mettre en lien patrimoine et artisanat d'art, au cours d'un week-end festif et riche de belles découvertes.

Une belle balade vous attend dans quelques villages des Pierres Dorées ; des ateliers vous ouvriront leur porte pour vous offrir la découverte du travail des artistes toujours en recherche créative et de leurs nouveaux invités.

Le château de Courbeville à Chessy sera le point d'ancrage de l'évènement.

Nous attendons de vous rencontrer, de vous faire partager la créativité des artistes et artisans d'art, et peut-être de vous donner l'envie d'acquérir une des œuvres présentées.

Nous avons tous besoin d'échanger et de nous connaître, et c'est une belle entrée que celle de l'art et de la culture dans des lieux aussi beaux que ceux où nous avons la chance d'habiter !

Par ailleurs Ateliers révélés participe depuis 2016 à l'**artothèque** de la médiathèque Châtillon Chessy, une autre façon de partager ; n'hésitez pas à vous renseigner sur les prêts auprès des bibliothécaires grâce auxquelles ce projet a vu le jour.

Alors à bientôt ?



ASSOCIATION ATELIERS REVELES

1556 Route de la Vallée

69380 Châtillon

Association Kaléidoscopes, arts en mouvements

Exposition de l'atelier « Lyon interprété » et « jeux de couleurs » du 11 au 25 Mars

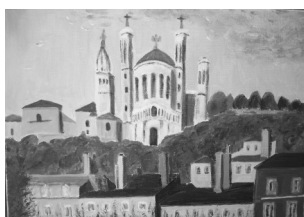
Cette année les élèves de l'atelier vous invitent à découvrir ces deux thèmes explorés au fil des semaines, l'exposition du 11 mars au 25 mars, à la médiathèque de Châtillon et dans la salle du conseil de la mairie (ouvert mercredi après-midi et samedi matin). Vernissage le samedi 11 mars à la médiathèque à 12h.

Stages au Kaléidoscope pour enfants et adultes

Samedi 18 mars de 14 h à 17 h

Samedi 8 avril de 14h à 17 h

Samedi 13 mai pour adultes « mobile d'écritures » avec Isabelle Sarcey



Exposition de meubles relookés par les jeunes de la MFR de l'Arbresle

Samedi matin 1^{er} avril, en partenariat avec la MFR, Kaleidoscope et Puces café, les meubles seront vendus au profit de Puces café. Inauguration jeudi 30 mars salle du conseil à 18h.

Pour plus de renseignements

<http://www.kaleidoscopes.fr> et

facebook.com/kaleidoscopes.fr





Octobre 2012 : une nouvelle petite Boutique appelée "Puces Café" voyait le jour à Châtillon ! Janvier 2017 : la Boutique est toujours là, entrée dans sa 5ème année, avec de plus en plus de succès, et ne fonctionnant toujours qu'avec des bénévoles!

En 2016, 8 associations du territoire ont pu bénéficier de 13 000 €.

En 4 ans, 49 000€ de dons ont aidé 10 associations, plus de nombreux dons en nature : vêtements, couvertures, etc...

Qui permet la belle réussite de notre association ?

90 adhérents la soutiennent.

De plus en plus de sympathisants fréquentent la Boutique et le coin café-gâteau les samedis matin et les mercredis après-midi.

De généreux donateurs viennent déposer leurs trésors tous les premiers samedis du mois.

La municipalité met à notre disposition le local de la Boutique, le local de Tri, la salle du Conseil pour les dons et les braderies et prend en charge l'électricité et les fluides.

Plus de **40 bénévoles** s'activent sans relâche :

Pour trier les dons, les classer, les étiqueter une ou deux fois par semaine. Le surplus est porté à L'Oasis à Villefranche. Plus de 50 voyages en voiture + le camion de L'Oasis qui récupère les invendus des braderies, soit pour la vente dans leurs locaux, soit en les valorisant dans des filières de recyclage des déchets. **On ne jette RIEN !**

Pour étiqueter et ranger les objets dans la Boutique qui propose des nouveautés chaque semaine.

Pour décorer la Boutique et en faire un lieu esthétique et accueillant.

Pour assurer les permanences, accueillir les clients, tenir la caisse, prendre en charge le coin café-thé-jus-gâteaux.

Pour confectionner de très bons gâteaux appréciés des gourmands.

Pour assurer l'entretien du local.

Pour retaper, construire des étagères, percer, changer des ampoules, etc...

Vous sentez-vous intéressés pour l'une ou l'autre de ces activités ?? N'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Les bénévoles de permanence à la boutique vous renseigneront avec plaisir et vous serez séduit(e)s par l'enthousiasme et la bonne humeur qui règnent dans cette association. Vous pouvez aussi nous rencontrer sur Facebook !



Puces Café diversifie ses activités : la boutique bien, mais aussi les braderies, la participation à des événements comme le 8 décembre, les Jardiniales, la nuit du rosé...

D'ailleurs, vous êtes invités à venir dépenser quelques euros et nous rencontrer bientôt aux divers événements suivants :

Jeudi 30 mars 18 h : Inauguration de l'Expo des meubles relookés de Marina

1er avril ou 25 mars : La Braderie de printemps

23 avril : Les Jardiniales qui auront lieu cette année au Château de Courbeville.

24 juin : La braderie d'été

On vous attend nombreux pour que Puces Café puisse continuer longtemps sa mission de recyclage et d'aide à ceux qui sont dans le besoin. A bientôt !

La Palette des Arts

La Palette des Arts, association Châtillon-Chessy, donne des cours de dessin, peinture et de bricolage (maquette etc.) dans une ambiance conviviale aux enfants, adolescents et adultes dans la salle de l'ancienne gare de Châtillon d'Azergues.

Son professeur, Florence JABOUILLE, diplômée en arts plastiques, enseigne toutes les techniques : pastel sec, pastel gras, mine de plomb, sanguine, aquarelle, acrylique, huile.... Pas de thème particulier, chacun peut se laisser guider par son inspiration et ses préférences, sur les conseils de Florence.

De nombreux cours sur la semaine (matin, après-midi ou soirée), dans une ambiance très conviviale, permettent à chacun de trouver l'horaire qui lui convient le mieux.

L'exposition se déroulera du Jeudi 08 juin au Dimanche 11 juin 2017.

Renseignements auprès de Florence Jabouille (06 32 57 59 69) ou florence.jabouille@gmail.com
<http://lapalettledesarts.wixsite.com/la-palette-des-arts>
<https://www.facebook.com/LaPaletteDesArtsChatillonAzergues>

KIMOCCHI : QI GONG et TAI JI en Vallée d'Azergues

Nourrir un corps sain et cultiver un esprit clair par la pratique du QI GONG et du TAI JI CHUAN.

Pour cette année, nous organisons :

Le 11 mars une après-midi de DA CHEN CHUAN avec Joël Issartial.

Le 8 avril une journée de KI RYU HO.

Voici un peu plus de détails :

Samedi 11 mars de 14 à 17h : Stage de DA CHENG CHUAN, avec Joël Issartial, avec lequel certains ont déjà pu travailler.

Pour se renseigner sur le DA CHENG CHUAN, voir le site : <http://www.dachengchuan.fr/recent>

samedi 8 avril de 10h à 17h : Stage de découverte du KIRYUHO, avec Yonnel Perrier.

KIRYUHO est une discipline contemporaine japonaise, art du mouvement et de l'énergie. Des mouvements simples permettent de se reconnecter à soi-même, aux autres et à l'espace. Et ainsi d'être à l'écoute de son corps, de ses besoins et de se libérer de ses tensions.

Voir là : <http://kiryuho-france.blogspot.fr/> et là des vidéos : <https://vimeo.com/kiryuho>

Horaires des séances :

Salle des Fêtes à Chessy

Mercredi de 18h à 19h15 : mouvements pour le bien-être et TAI JI CHUAN.

Au Dojo de Châtillon

Mardi de 16h45 à 18h15 : Méditation et QI GONG. De 19h30 à 21h : QI GONG et relaxation.

Jeudi de 14h à 15h : QI GONG de 15h à 16h : TAI JI CHUAN.

Dimanche atelier de QI GONG le 19 mars, le 2 avril, le 21 mai de 9h à 11h.

Renseignements :

Christel : 06 79 36 29 39 ou tc3info@orange.fr

Françoise : 06 28 07 02 61 ou 04 78 43 95 76

ASSOCIATION MINES DE LIENS

- A vos agendas !

Les Jardiniales:

C'est avec un grand enthousiasme que nous renouvelons notre fête annuelle des jardins. Cette année, les Jardiniales prendront place le 23 avril 2017 de 9h30 à 18h30 au Château de Courbeville à Chessy, où vous pourrez découvrir nos exposants et participer aux ateliers ; la cour et le jardin du Château seront un écrin tant pour les visiteurs que pour les exposants.

L'édition 2016 ayant été un succès avec ses quelques 700 visiteurs, nous renouvelons notre intention de décliner les Jardiniales autour de plusieurs pôles :

Des ateliers pratiques:

Une nouvelle journée rythmée par des animations pour découvrir ou approfondir des techniques de jardinage.

Connaître les plantes sauvages utiles, tresser une haie vivante, confectionner un baume au plantain, découvrir le lombricompostage, s'initier à la permaculture... Autant de thèmes présentés par des intervenants spécialistes de l'éducation à l'environnement.

A noter : **un temps fort** à 11h avec l'intervention de Pascal ASPE, directeur des jardins de Terre Vivante qui animera un atelier « **Je démarre mon potager sans pesticides** ».

Vide-jardin:

Triez vos cabanes de jardin et venez tenir un stand pour vous débarrasser d'outils, de magazines de jardinage, de bottes ou de jardinières... ou venez vous équiper à petit prix !

Prix du mètre linéaire : 5€. Réservation des stands : 06 14 24 77 99

Troc aux plants et aux semences :

Vos semis de tomates ou de cosmos ont bien pris et vous souhaitez diversifier vos récoltes : venez partager vos plants et repartez avec de nouvelles variétés.

Plus de 20 exposants:

Vente de plants potagers ou ornementaux, associations naturalistes ou éco-citoyennes, librairie, marché de producteurs locaux : une vingtaine de stands vous accueilleront pour partager leur savoir ou leur savoir-faire.

Notons la présence du grainetier Jardin'envie, artisan-semencier qui retrouve ou maintient des variétés oubliées, parfois largement utilisées dans notre région, pour permettre au plus grand nombre de se réapproprier ces plantes.

Espace enfants :

Venez découvrir les jeux coopératifs intergénérationnels, ou leur permettre de construire un petit nichoir à insectes à installer au jardin.

Tombola :

Nous avons pris le soin de réunir des lots utiles. C'est grâce au soutien d'entreprises responsables que nous pouvons vous proposer notamment des abonnements aux 4 saisons du jardin bio des éditions Terre Vivante et en guise de 1er prix : une fourche à bêcher Duco-terre d'une valeur de 112€.

Participer :

Pour que cet événement soit une réussite, toutes les forces vives sont les bienvenues. Venez partager avec les adhérents de Mines de Liens un objectif commun : que cette journée soit une belle fête de nos jardins !

Prochaine réunion générale d'organisation : le 27/03 à 20h30 – salle Perret – mairie de Chessy.

Les Jardiniales sont une action inscrite à l'agenda 21 de Châtillon.

Les Jardiniales.

Le 23 avril 2017 de 9h30 à 18h30 Château de Courbeville Chessy les Mines. Entrée libre, programme, horaires et informations www.minesdeliens.org, Renseignements 06 14 24 77 99.

Les Jardiniales Hors les murs.

Le 14 avril en avant première, projection du film « l'éveil de la permaculture » au Bois d'Oingt.

A Châtillon, animation sur le thème des abeilles, les 14 et 20 avril (voir article Médiathèque).

Festival Ecologie-Economie.

L'association participe au village associatif et aux ateliers du **Festival Ecologie-Economie**, le **samedi 11 mars 2017**, au centre municipal de loisirs de Tarare. Mines de Liens proposera au public la fabrication d'objets réalisés à partir de matériaux de la vie courante récupérés - horaires : le samedi 11 mars 2017, de 16h à 18h30.

Nous remercions vivement la municipalité de Châtillon de pouvoir bénéficier de l'accès au bulletin municipal.

AIKIDO

Le club d'Aïkido de Châtillon d'Azergues accueille le stage de deux grands maîtres de l'Aïkido Français reconnus mondialement.

Micheline Vaillant-Tissier Shihan

6e Dan UFA et Aïkikai de Tokyo



Enseignante et technicienne au collège technique National de la FFAAA (Fédération française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires). C'est la seule femme Française et une des rares femmes européennes à avoir des responsabilités au niveau mondiale au sein de la FIA (fédération Internationale d'Aïkido). Egalement seule femme européenne reconnue par ses pairs Japonais à être promue au titre de Shihan par l'Aïkikai de Tokyo.

Dominique Rascle Senseï

6e Dan UFA et Aïkikai de Tokyo



Enseignant, est affilié à la FFAAA (Fédération française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires). Il est trésorier au sein de la ligue Rhône-Alpes d'Aïkido de cette même fédération. C'est un organisateur et animateur de nombreux stages en Rhône-Alpes. Il fait venir des grands maîtres d'Aïkido français et Japonais dans la région depuis 20 ans. A ce jour Il est le seul européen à diriger des stages en Chine où il est devenu une référence. Il effectue chaque année, un stage de 1 mois

à l'Aïkikai de Tokyo, centre mondial de l'Aïkido pour côtoyer les plus grands experts de la discipline et pratiquer avec eux.

Leurs enseignements sont particulièrement appréciés des pratiquants de tous horizons et de toutes fédérations confondues.

Professeur diplômé :

Fabrice De Ré (Dejeps)

4ème Dan d'Aïkido UFA et Aïkikai de Tokyo

Assistante professeur :

Catherine Gauthier (en cours de Brevet Fédéral)

1er Dan UFA

Candice Jaffaux (Brevet fédéral)

2ème Dan UFA

AFFICHE STAGE

Pour tout enseignement

Professeur d'Aïkido : Fabrice De Ré (DEJEPS)

Tél : 06 18 95 13 40

Mail : fabrice.dere@gmail.com

Site internet : www.budoseishinclub.com

Comité directeur :

Président : Thibaut Noizet – Tél : 06 19 27 55 13

Secrétaire : Patrick Roch – Tél : 06 46 02 63 73

Horaires

Mercredi 13h – 14h15 enfants (6-13 ans)

Lundi 20h – 22h adultes tous niveaux

Samedi 9h30 – 10h30 adultes débutant

Samedi 10h30 -12h ados tous niveaux

Samedi 10h30 – 12h 30 adultes confirmés et gradés



Boule Fraternelle

Résultat de la Coupe 'Pierre BALLOT', du Samedi 21 Janvier 2017, en Quadrettes.

Concours complet avec 60 participants répartis dans les 2 boulodromes, au Clos du Lac et à Chessy les Mines.

Vainqueur : L'Équipe de FLEURIEUX/L'ARBRESLE (J. Dumontet) bat celle de CHESSY LES MINES (T. Péchoux) 13 à 7.

A noter que Jacky Dumontet remporte ce Concours pour la 4^{ème} année consécutive.

Dates à retenir pour la Saison 2017 :

Dimanche 8 Janvier (10h) : AG au Clos du Lac

Samedi 4 Février : Concours d'Hiver (16 Quadrettes), organisateur : CHESSY LES MINES

Dimanche 7 Mai : Repas Sociétaires, Salle P. Dupoizat

Mardi 16 Mai (8h) : Éliminatoires Fédéraux Vétérans Quadrettes à CHESSY LES MINES

Jeudi 25 Mai (8h) : Concours 'Artisans, Commerçants et Viticulteurs' (64 Doubles)

Jeudi 25 Mai (10h) : Concours 'Bagni-Marquat' (32 Doubles)

Samedi 22 Juillet (13h30) : Coupe 'Lavigne' (32 Doubles)

Samedi 16 Septembre (9h) : Rencontre amicale à La Clayette (4 Quadrettes maxi)

'But d'Honneur' : Date à déterminer (Septembre/Octobre)

Coordonnées :

Pour toute(s) Inscription(s) aux Concours, appeler le : 06 06 45 15 15

Pour tous renseignements, écrire à : bfc69380@yahoo.fr

Nouvelle composition du Bureau 2017 :

Président : BAGNI Christian

Vice-président : LAVIGNE Pascal

Secrétaire : MARCHAND Jacques

Secrétaire Adjoint : GUILLAUME Jean-François ; CHO-TARD Laurent

Trésorier : LITHOD-MEILLAND Patrice

Trésorier Adjoint : MARÉCHAL Marcel ; CORCELETTE Arnaud

Intendance : NOYEL Martial

Sud Azergues Foot

La première partie de la saison s'est terminée par de nombreuses rencontres reportées soit par l'état de nos terrains rendus impraticables par la météo soit par le niveau de pollution trop élevé début décembre sur notre région, conditions qui ont poussé les instances du foot à annuler une journée complète. Parmi les satisfactions, le **parcours historique des seniors 1** (dirigé par Jean Philippe Clouzet) en coupe de France qui ont atteint le 6ème tour avec une belle fête à Chessy fin octobre devant plus de 400 personnes. Il y a aussi l'excellent parcours des U13 entraîné par Franck Patouillet qui après avoir gagné le tournoi d'Amplepuis en septembre, ils ont gagné tous leurs matchs de championnat ouvrant les portes de l'inter groupement pour la seconde partie de saison, et se sont brillamment qualifiés pour le 4ème tour de la coupe de France là aussi, niveau de la compétition jamais atteint. **Le futsal** continue de briller sous la direction de son coach Mickael Pires en étant invaincus en championnat depuis la début de saison ce qui est une belle performance pour un promu. **Le football animation** se porte bien également avec nos U7 et U9 qui figurent bien dans les festifoot et nos U11 obtiennent de bons résultats dans les plateaux. Le club ne cesse de grossir puisque le nombre de licences a dépassé les 370 (contre 360 l'année précédente et 300 en

2013) ce qui est une belle marque de reconnaissance du travail effectué par l'équipe encadrement du SAF.

Le début de saison a été marqué par la 18ème édition du TOURNOI DES PIERRES DOREES les 18 et 19 février 2017 au gymnase du collège de Chatillon qui fut international pour la deuxième année consécutive puisque nous avons eu la présence de deux clubs Suisses ajoutés aux 8 clubs professionnels invités.

Le club par l'intermédiaire de son bureau souhaite à ses adhérents, ses sponsors, ses fidèles supporters et spectateurs, une excellente année 2017.



Dates à retenir

- 3 mars Licorne 20h30 AG et conférence de Mme Corrindo, enlumineur, calligraphe.
- 11 au 26 mars exposition Kaléidoscope à la médiathèque et salle du conseil.
- 11 mars vernissage à 12 h à la médiathèque.
- 12 mars soirée foot.
- 18 mars CPVA bourse aux collections.
- 24 mars Assemblée Générale de l'association Aplus.
- 24 mars Carnaval à l'école(farandole) et nuit de la chouette de 18h00 à 20h30.
- 25 mars sortie botanique :la flore des bords de l'Azergues RV 14h devant le 1000 club.
- 30 mars à 18h, salle du conseil Vernissage de l'exposition des meubles relookés par les jeunes de la MFR de l'Arbresle ,en partenariat avec Kaléidoscope et Puces café.
- 1^{er} avril Exposition de meubles de 9h30 à 12h30, salle du conseil.
- 1 et 2 avril Primevère concours belotte.
- 8 avril de 9h30 à 17h grande braderie de Puces café.
- 14 avril Spectacle Du Rififi dans la ruche(après-midi pour les scolaires et 20h/20h30 tout public,) complexe sportif.
- 15 Avril belotte société de chasse.
- 22 Avril conférence par un apiculteur 20h30 Petite salle du lac.
- 23 Avril Les Jardiniales au château de Courbeville (Chessy).
- 17 mai conscrit classe en 7.
- 19 mai stage de danse urbaine (danse art concept).
- 20 mai les fleurs de printemps des coteaux secs R.V 14h mairie.
- 20 mai Atelier Hip HOP « Battle entre jeunes » à 19h salle des fêtes de Chessy.
- 20 et 21 mai les 20 heures africaines Aplus.
- 25 mai tournois bouliste.
- 30 mai fête des mères club Primevère.

Etat Civil

NAISSANCES

MARTIN	Zacharie, Jean	30/01/2016
MOREL	Lilly	20/03/2016
MARTINEZ MARTINS	Mathias	05/04/2016
HUMBERCET	Camille Hoang-Bao	28/04/2016
MEHIZ	Lila Cylia	09/05/2016
VESTMAN	Mathias Joachim	23/05/2016
PINEAU	Noah Pierre Marin	09/06/2016
REVOL	Lucie	16/06/2016
RABENDA	Giulya	17/06/2016
DUCHENAU	Macéo	20/07/2016
SAINT-LEGER	Eliott, Michel, Pascal	03/10/2016
RAMONA	Jeanne, Marie, Nieves	12/10/2016
RIVE	Caroline	28/11/2016
BOUVERIE	Tess, Ambre	14/12/2016

MARIAGE

Olivier DE BONA et Lucile, Jeannine, Paulette HONORE	le 12 mars 2016
Pierre, Marie, Joseph BLEIN et Marie-Ange, Amélie, Josette VUILLERMET	le 2 avril 2016
Benjamin, Julien, Henri, Jean DAGUINOT et Morgane, Stéphanie, Charlotte PIRES	le 9 avril 2016
Nicolas, Florent, Pascal PEROL et Tatjana, Mélanie MÜLLER	le 23 avril 2016
Philppe Denis André BLANC et Séverine DEHARD	le 18 juin 2016
Franck, Yves, Marcel NICOLAS et Emmanuelle FAURE	le 2 juillet 2016
Benjamin BRAVO et Amélie GUSELLA	le 20 août 2016
Jean-Philippe MONNERIE et Marion Francine AGUIRRE	le 10 septembre 2016
Olivier Christian Nicolas GUIMONNEAU et Safia YAHYAOU	le 1er octobre 2016
Soufiane HAOUTAR et Jessica Stéphanie RIGOLLOT	le 15 octobre 2016

DECES

GUARDIA Yves	le 9 février 2016
CROUZET Jean, Firmin, Marcel	le 19 mars 2016
THOMAS Renée veuve NAPOLY	le 17 avril 2016
HEILMANN Gérard, Marius	le 24 avril 2016
CRUCES Isabel Carmen veuve GUERRA	le 26 avril 2016
TOUREZ Henri	le 8 mai 2016
COLLIER Charles, Marcel	le 14 mai 2016
DUCHÊNE Marie-France épouse ESTIVAL	le 21 juin 2016
CHAMBON Dominique, Renée, Annette épouse STACCHINI	le 2 juillet 2016
PRESLE François, Roger	le 12 juillet 2016
PARDIN Daniel, Louis	le 2 août 2016
BO SELDA Francisco	le 4 août 2016
DESSEIGNE Gilbert, Jean	le 19 septembre 2016
VILLARD Marie-Antoinette, Solange veuve MONIN	le 25 septembre 2016
DUTHEL Sandrine, Virginie, Yvette	le 2 octobre 2016
GAUDRON Renée Simone	le 7 novembre 2016
LYEZKO Julien	le 28 novembre 2016
MOURLHON Jeanne Simone Marie Dite Ginette épouse LARDET	le 14 décembre 2016
PONCET Roger, Louis	le 28 décembre 2016
AUDIGIER Marie-Thérèse Victoria veuve LYEZKO	le 27 décembre 2016



STRUCTURES SOCIALES DU TERRITOIRE

Activités d'aide à la personne, aide alimentaire ADMR : Personnes handicapées, personnes âgées, familles

Adresse : Zac de la gare 49 Route de l'Arbresle 69380 Chatillon d'azergues

Tél : 04-72-54-42-29 Mail : admr.chatillon@fed69.admr.org

Centre Social et Culturel Cap Générations (actions envers les jeunes, les familles, personnes isolées)

Adresse : Place de la poste 69380 Chatillon d'Azergues

Tél : 04-72-54-48-76 Mail : cap.generations@numericable.com

ASSOCIATIONS:

Resto du cœur (Activités d'aide à la personne, aide alimentaire)

Adresse : 9, rue Ann Franck 69210 l'Arbresle

Mail : ad69.larbresle@restoducœur.org

Distribution et inscription le jeudi et vendredi matin de 9h à 11h30

Le Chaudron du Cœur (Aide alimentaire, matérielle et psychologique)

Adresse : Maison des associations, 33bis, rue Gabriel Péri 69210 L'Arbresle

Tél : 06-87-89-76-69

Secours Catholique

Adresse : La traboule Buisantine 26, rue du Docteur Burdet 69620 Le Bois d'Oingt

Tél : 04-74-72-40-27

La Croix Rouge

Adresse : 1860 Route de Frans 69400 Villefranche sur Saône

Association Gérontologique du canton d'Anse

Adresse : Maison de retraite Michel Lamy 176, rue Pasteur BP90045 69480 Anse

EPICERIES SOLIDAIRES

Le P'tit Coup de Pousse (Orientation par les travailleurs sociaux de la Maison du Rhône du Bois d'Oingt)

Renseignement auprès du Centre Social et Culturel Cap Générations Tél : 04-72-54-48-76

Tendre la Main

Mr Badadan Patrice Tél : 04-69-67-60-78 ou 06-85-09-41-09

Mail : tendrelamain.chessy@gmail.com

Puces Café

Tél : 06-85-86-15-93 Mail : pucescafe.asso@gmail.com

EMPLOI:

Cap sur l'Emploi

Renseignements Centre Social et Culturel Cap Générations 04-72-54-48-76 ou répondeur téléphonique 04-78-43-96-56

Agence Pôle Emploi

Adresse : 588, boulevard Albert Camus 69400 Villefranche sur Saône Tél : 3949

Mission locale Aide à la recherche d'emploi pour les jeunes de 16 à 25 ans

Adresse : 1, rue Flaubert 69400 Villefranche sur Saône Tél : 04-74-02-91-50

Mail : avenirjeunes@mlbeaujolais.org

PETITE ENFANCE, ENFANCE, ADOLESCENCE :

Les structures d'accueil de la petite enfance (crèche, halte-garderie, accueil parents enfants, relais d'assistantes maternelles (RAMI)), les structures d'accueil de l'enfance ou de l'adolescence sont répertoriées sur le site internet de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées

Adresse : 1277, route des crêtes 69480 Anse Tél : 04-74-67-00-25 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Liste des assistantes maternelles de la Commune :

Abadie Gina	Dalairy Christiane	Nodet Sandrine
Beaut Camille	Darmazin Sylvie	Terret Nathalie
Bossu Chantal	Demay-Sage Annie	Thomas Joelle
Brosselard Carine	Jaillot Corinne	
Da Silva Nathalie	Melard Barbara	

Une liste avec les numéros de téléphone est disponible en Mairie

Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)

Consulter le site de la CAF (réseau écoute)

LIEUX D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS :

Cabanabulle Lozanne

Pour les enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte. Ouvert les samedis de 9h30 à 12h (Sauf vacances scolaires). Renseignement auprès du Centre Social et Culturel Cap Générations

Tél : 04-72-54-48-76

Centre Médico Psychologique (CMP) (Psychologues)

69620 Le Bois d'Oingt Tél : 04-74-71-80-28

Caf de Villefranche

Adresse : 236, rue Boiron 69400 Villefranche sur Saône www.caf.fr

Maison du Rhône du Bois d'Oingt

Adresse : 59, avenue du 8 Mai 1945 69620 Le Bois d'Oingt Tél : 04-74-71-60-16

Logement d'urgence

Tél Mairie : 04-72-54-26-00 ou élu d'astreinte : 06 68 93 32 34

Transport aux personnes isolées

Prendre contact avec le CCAS de CHÂTILLON

DIVERS:

Association LEA (Prévention et lutte contre les addictions, aide à la réinsertion)

Adresse : 210, route de L'Arbresle 69210 L'Arbresle Tél : 06-95-53-81-21

Mail : association69.lea@gmail.com

Violence Conjugale

Tél : 3919

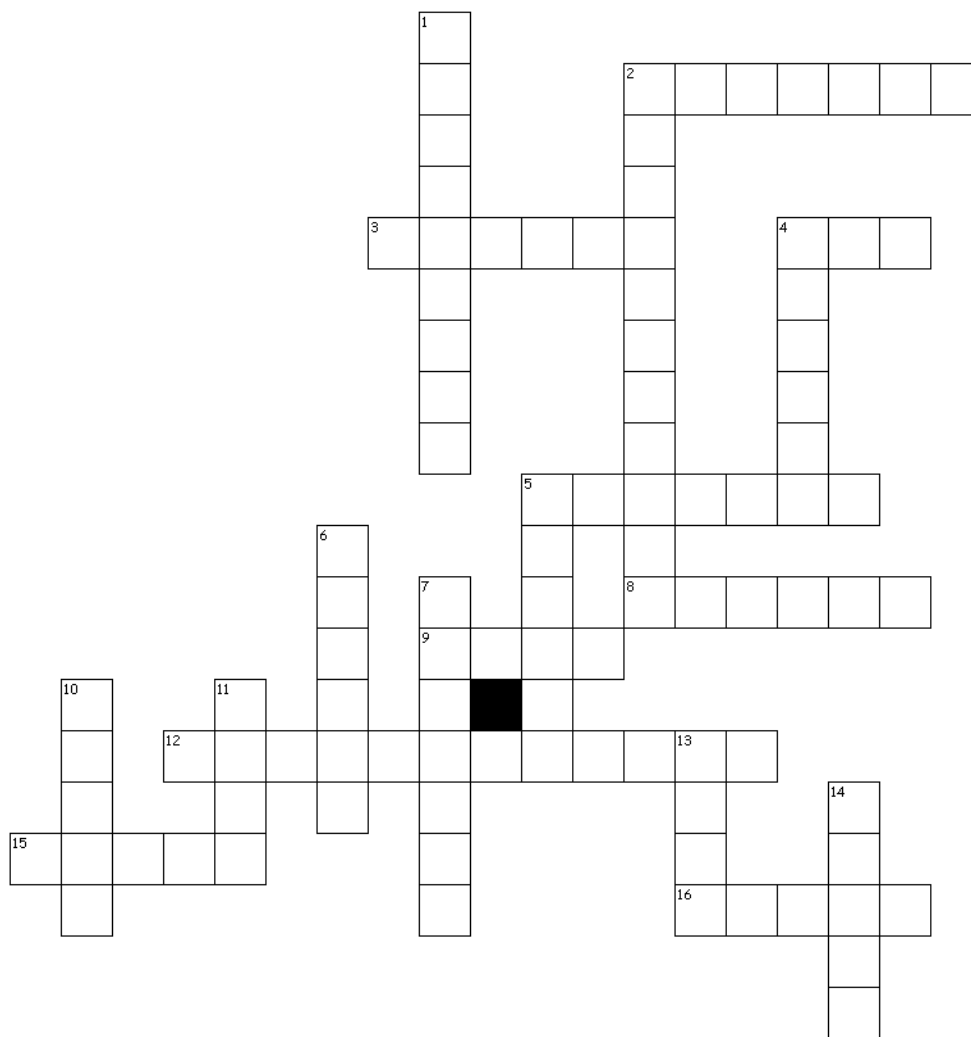
Brigades Vertes (Insertion sociale et professionnelle d'allocataires du RSA)

Contactez la Maison du Rhône du Bois d'Oingt

Adresse : 59, avenue du 8 Mai 1945 69620 Le Bois d'Oingt Tél : 04-74-71-60-16

Enfance en danger

Tél : 119



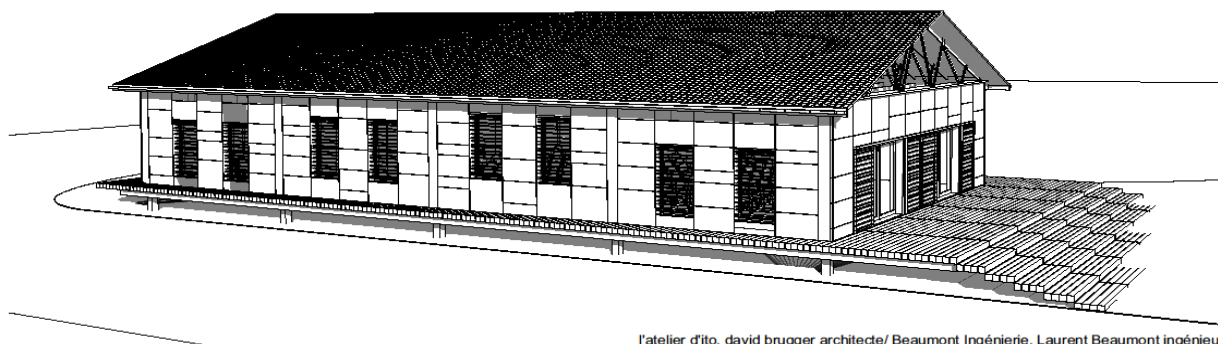
Horizontal

- 2. Elles sonnent là-haut
- 3. Art martial le 24 juin à Châtillon
- 4. Pomme
- 5. Cousin du corbeau
- 8. Alerte les Chatillonnais ou inquiète les marins
- 9. Dans Chatillon Infos le vôtre nous intéresse
- 12. Tube de miroirs réfléchissant à l'infini ou association Chatillonnaise
- 15. Recueil de végétaux
- 16. Peut être élémentaire ou primaire

Vertical

- 1. Zéro à Châtillon
- 2. Fruits des églantiers
- 4. 21 pour le développement durable
- 5. Insecte parasite des églantiers
- 6. Organisme international qui œuvre pour les enfants
- 7. Passerelle ou de poche
- 10. Association fraternelle de Châtillon
- 11. Se boit même aux puces
- 13. La une en est une
- 14. A de ABC

A Venir a Châtillon...



l'atelier d'ito, david brugger architecte/ Beaumont Ingénierie, Laurent Beaumont ingénieur

✂.....

Votre avis nous intéresse

Exprimez-vous à l'aide de ce coupon réponse et déposez-le dans la boîte à idées qui se trouve dans l'entrée de la Mairie. Vous pouvez aussi nous contacter par le site Internet www.chatillondazergues.fr

Le conseil municipal apprécie beaucoup ces retours concrets et les intègre dans les actions à mener dès que cela est possible.

La dernière page du Châtillon-Infos vous permet de vous exprimer et c'est ce que vous faites à l'aide du coupon réponse.

Une remarque nous a été transmise sur les lampadaires du parking du stade qui restent allumés et consomment pour rien

Réponse : l'éclairage des parkings sans voitures du collège et du stade seront éteints à 23h30 dès que seront installés les horloges qui le permettent.

Cette installation est prévue dans le marché de BF qui prévoit la modernisation des réseaux et de l'extinction. Les travaux devraient avoir lieu en 2017

Nom, Prénom (facultatif)

Votre texte ici